



33 - Boucle du Lavoir de Bure

Carte interactive disponible sur <http://www.geoagflo-thionville.fr>

Tressange



5,2km

1h30





Chapelle Notre-Dame de Bure : sous l'Ancien Régime, la chapelle Notre-Dame de Bure faisait partie de la seigneurie de Bassompierre et du diocèse de Luxembourg. Selon la légende, elle pourrait avoir deux origines : Carolingienne, Charlemagne se serait arrêté à cet endroit ; Miraculeuse, au VII^e siècle. En réponse à la prière des habitants dépourvus d'eau, la Vierge aurait fait miraculeusement jaillir une source au centre de Bure.

Fontaine - lavoir de Bure : une pierre datée de 1769 témoigne d'une restauration. Au milieu du XIX^e siècle, la fontaine qui sert également d'abreuvoir et de lavoir est restaurée et transformée. En 1985, elle est restaurée et une fontainerie sur auge est installée à proximité en 2001.



Eglise Saint-Pierre : église-grange paroissiale construite en 1722 avec une nef plafonnée.

Parking : Mairie de Tressange

Au départ, prenez à gauche de l'église.

Traversez la rue de la Liberté au niveau du passage piétons et prenez à droite.

En quittant Tressange, longez la route en empruntant le passage sous les tilleuls.

Tournez à gauche le long du stade et suivre le chemin de terre.

A la mi-côte, prenez à droite en direction du bosquet, suivre le chemin herbu, puis prendre à gauche le long du buisson.

Après la coupe, prenez à droite au niveau de la sapinière et continuez le chemin en pente douce.

Au niveau des premières maisons du village de Bure, prenez à droite.

Au feu, empruntez le passage piétons au niveau café du Bon Coin et poursuivre la descente.

Au giratoire, tournez à gauche en direction de l'église.

Marchez le long du lavoir, passez devant l'église et prenez à droite au giratoire.

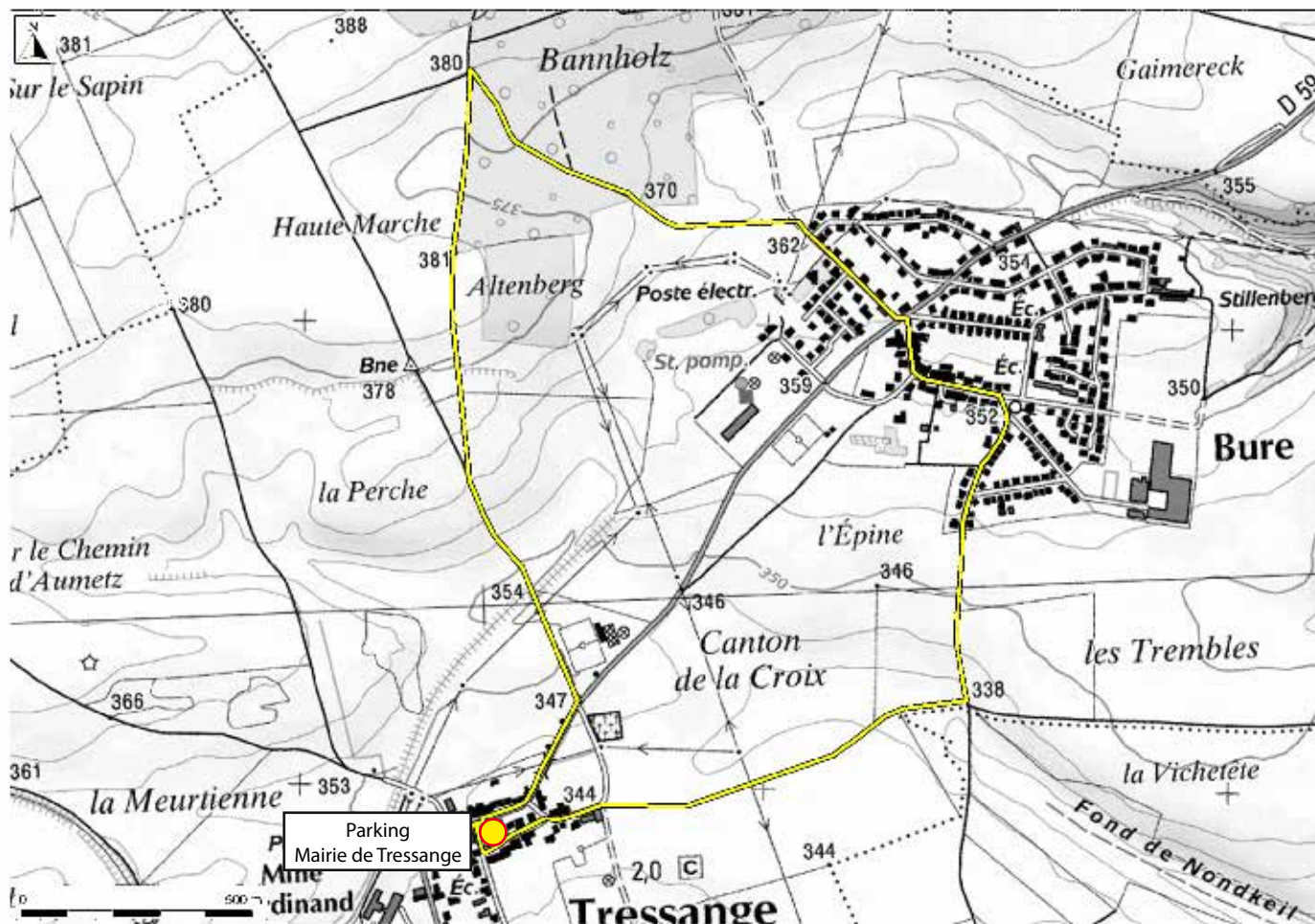
Continuez tout droit au-delà des dernières maisons (chemin de terre) puis prendre à droite en direction du clocher de l'église.


A l'entrée du village, poursuivre tout droit en direction de l'église.



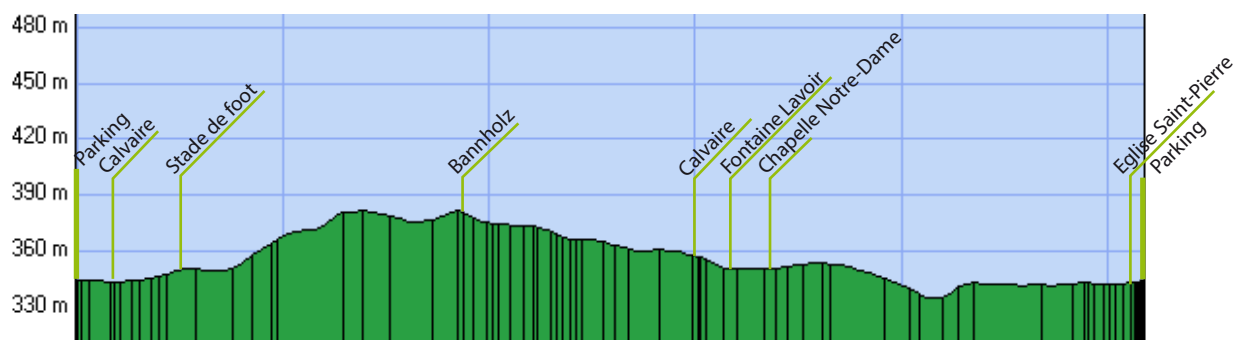
Infos pratiques

- **Transport** : Depuis Thionville, la commune de Tressange est accessible en bus par la ligne 91 du réseau Citéline.
- **N° utiles** : Urgences : 112
Météo France « Moselle » : 08 99 71 02 57
- **Le conseil de l'Agglo** : Evitez de partir seul. A défaut, prévenez un proche de votre itinéraire et de l'heure de retour prévue.



Profil : sens du déplacement 

0 km 1 km 2 km 3 km 4 km 5 km



LA RANDONNÉE EN QUELQUES POINTS

Distance à plat	5.21 km
Distance réelle	5.21 km
Altitude minimum	334 m
Altitude maximum	381 m
Dénivelée positive	65 m
Dénivelée négative	65 m
Différence d'altitude	0 m